

**M. Philippe Busquin**

Membre de la Commission européenne en charge de la recherche

**Surveillance et Protection de  
l'Environnement**

Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort

Colloque Espace 'Vers un programme GMES'

**Lille, le 17 octobre 2000**

Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

L'espace est une réalité européenne, une ambition européenne, un domaine de succès emblématique de la coopération européenne.

Avec Ariane, l'Europe a su conquérir une place de premier plan mondial dans le domaine du transport spatial et des lancements commerciaux de satellites.

Grâce à EUTELSAT et EUMETSAT, elle est très présente dans ces deux domaines pionniers d'applications que sont les télécommunications et l'observation météorologique.

Et l'ambitieux projet GALILEO, défini en commun par l'Agence Spatiale Européenne et la Commission, devrait permettre aux Européens de jouer un rôle clé dans le développement d'un nouveau système mondial de navigation par satellites.

Avant toute chose, je tiens donc à féliciter et remercier le Ministre Roger-Gérard Schwarzenberg d'avoir pris l'initiative de ce colloque.

La rencontre d'aujourd'hui devrait en effet représenter une étape importante sur le chemin des réalisations européennes dans le troisième domaine d'applications majeur des technologies spatiales : la surveillance mondiale en matière d'environnement et de sécurité, dans un sens très large de ce mot.

Je viens d'évoquer le travail conjoint de l'Agence Spatiale Européenne et de la Commission.

Un des développements les plus significatifs et les plus importants de ces dernières années en matière spatiale en Europe, est l'intérêt croissant de l'Union européenne pour ce domaine et ces questions, et le renforcement continu de la collaboration de la Commission et de l'ESA.

Quel sens a ce rapprochement, quelle importance a-t-il pour la communauté spatiale européenne, c'est la question que je souhaiterais évoquer aujourd'hui.

Je le ferai, bien sûr, plus particulièrement sur l'exemple des activités et des besoins en matière de surveillance et de sécurité, plus spécialement du projet GMES, appelé à fournir une réponse aux besoins croissants de l'Europe dans ce domaine.

### **Ce que l'espace peut apporter à l'Union et l'Union à l'espace**

Lord Sainsbury vient d'évoquer la Communication conjointe de la Commission et de l'ESA "L'Europe et l'espace : ouvrir un nouveau chapitre". IL a souligné le pas considérable qu'elle représente en direction d'une vraie stratégie européenne en matière spatiale.

Cette Communication constitue le couronnement des efforts continus de rapprochement engagés par l'ESA et la Commission depuis plusieurs années.

Elle intervient à un moment important de l'évolution politique de l'Europe, où l'Union européenne, bientôt élargie aux dimensions d'un continent :

- S'apprête à adapter ses institutions pour fonctionner au mieux dans ces nouvelles conditions ;
- S'emploie à développer de nouvelles politiques à exercer en commun, à commencer par la politique extérieure et de sécurité ;
- S'est fixé en matière socio-économique des objectifs ambitieux.

Dans les termes du Conseil européen de Lisbonne du mois de mars, l'Union entend en effet "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale".

L'espace est ici directement concerné.

Comme l'a en effet récemment souligné Jacques Blamont dans une intervention reproduite dans le journal Le Monde : " Après avoir passé par une phase mythologique, l'espace est à présent compris pour ce qu'il est : le moyen principal de recueillir, de transmettre et de disséminer de l'information à une échelle globale".

L'information et la connaissance jouent bien évidemment rôle central dans le fonctionnement de l'économie et de la société de la connaissance que nous souhaitons développer en Europe et à l'échelle européenne.

Et l'exploitation des technologies spatiales a ici une contribution substantielle à apporter.

Si l'espace est devenu l'objet d'intérêt majeur pour l'Union européenne qu'il est aujourd'hui, c'est, de manière plus générale, du fait des outils spécifiques qu'il peut fournir pour la mise en œuvre des politiques communes.

Politique agricole, politique de développement régional, en matière d'environnement, dans le domaine des télécommunications, mais aussi, avec les systèmes de navigation, politique des transports, et, comme j'y reviendrais, politique extérieure et de sécurité commune.

Que peut apporter en retour l'Union européenne à l'espace ?

- Son poids politique et sa visibilité institutionnelle ;
- Un cadre réglementaire là où sa nécessité s'en fait sentir ;
- La force de sa représentation sur la scène internationale, pour des négociations bilatérales avec d'autres puissances spatiales ou dans des enceintes comme l'Organisation Mondiale du Commerce ;
- Les outils de sa politique industrielle et de sa politique de recherche.

C'est ce lien profond entre la dynamique des activités spatiales et les objectifs politiques de l'Union qui sous-tend la Communication "L'Europe et l'espace" que je présenterai aux Ministres de la recherche de l'Union le 16 novembre prochain.

### **L'espace et "Espace européen de la recherche"**

Parmi les politiques de l'Union concernées par l'espace, l'une de celles qui le sont le plus étroitement est bien sûr la politique de la recherche.

Elle l'est à un double titre :

- Parce qu'un effort spécifique de recherche est nécessaire pour concevoir et développer les technologies d'application dans les différents domaines ;
- Parce que l'espace fournit à la recherche des outils irremplaçables pour faire progresser les connaissances.

De fait, la communauté scientifique a toujours été l'un des principales communautés utilisatrices des technologies et des données spatiales. Le développement bienvenu des applications commerciales ne devrait pas l'empêcher de le rester.

La Communication "L'Europe et l'espace" mentionne ici les sciences spatiales, mais aussi les travaux d'étude du climat, des océans et de l'ensemble des phénomènes planétaires, dont la compréhension conditionne l'avenir de l'humanité dans un monde dont on réalise aujourd'hui parfaitement qu'il est fini.

Au début de cette année, la Commission a présenté le projet de création d'un "Espace européen de la recherche".

Entériné au plus haut niveau politique, il est devenu le cadre de référence du débat de politique de recherche en Europe.

Son objectif est de renforcer la cohérence de l'ensemble des efforts de recherche menés en Europe, aux niveaux national et européen.

Il prévoit des mesures en matière, notamment de mobilité des chercheurs, d'infrastructures de recherche, ou de politiques d'innovation. Sa mise en oeuvre exige un effort commun de l'Union européenne et de chacun des pays européens.

Le Programme-Cadre de l'Union y a un rôle spécifique et significatif à jouer.

Au Conseil recherche du 16 novembre que j'évoquais, je présenterai les orientations proposées par la Commission pour les futures actions de recherche de l'Union. Elles sont conçues pour permettre à celles-ci d'exercer un effet plus structurant sur la recherche européenne.

L'"Espace européen de la recherche" offre un cadre stimulant pour le développement cohérent de l'effort de recherche européen en matière spatiale, et des applications auxquelles il donne lieu.

Et les technologies spatiales devraient pouvoir bénéficier d'un Programme-Cadre conçu dans cette perspective, à proportion de leur pertinence dans les différents domaines.

## **L'Europe et le système global d'observation de la terre**

Cette dernière remarque me conduit au sujet particulier de ce colloque, la surveillance et la protection de l'environnement et le système GMES.

A quelles fins et quels besoins un tel système pourrait-il et devrait-il répondre ?

J'en relèverai trois.

Tout d'abord la compréhension et la maîtrise du changement global.

Les données satellitaires sont vitales pour la construction, la validation et la calibration de modèles physiques du système terrestre, donc notre compréhension de processus comme le phénomènes "El Nino".

Elles peuvent contribuer à une meilleure compréhension du cycle du carbone, que le projet européen CARBOEUROPE a pour objectif d'éclairer.

Et les satellites peuvent aider à vérifier le respect de conventions internationales comme la convention des Nations-Unies sur le changement global, le protocole de Kyoto ou la convention sur la biodiversité, auxquelles l'Union européenne a souscrit.

Le deuxième aspect est l'étude des différents phénomènes exerçant des pressions sur l'environnement : les variations de ressources en eau à l'échelle planétaire, ou le suivi de la détérioration de la couche d'ozone atmosphérique, qui a bénéficié de plusieurs campagnes européennes d'étude dans le Nord de l'Europe.

Enfin, les catastrophes naturelles et d'origine humaine, comme ces feux de forêts dont les régions méditerranéennes de l'Europe ont, cette année encore, durement souffert.

La semaine prochaine, le Ministère français de l'intérieur et la Commission organisent en collaboration à Hyères une journée d'études sur ce thème, à laquelle j'aurai l'occasion de participer.

Ces trois exemples sont choisis dans un domaine où l'Europe et l'Union sont actives depuis déjà un certain temps.

D'autres pourraient être cités dans ce domaine encore pratiquement à constituer de la politique extérieure et de sécurité, où l'espace a une contribution fondamentale à apporter.

### **Des pas concrets**

Le concept de GMES peut offrir un cadre stimulant pour l'effort européen en matière spatiale, tout en mettant à disposition des politiques de l'Union un instrument puissant.

Et il permettrait à l'Europe de fournir une contribution importante et cohérente à l'effort global dans ce domaine, ainsi qu'à la résolution des problèmes planétaires.

J'ai eu l'occasion de discuter très concrètement de cet aspect lors des entretiens que j'ai eus avec les responsables politiques russes en matière spatiale à Moscou, il y a quelques semaines.

Il s'agit à présent de lui donner réalité.

Le fait a été relevé à plusieurs reprises, mais je voudrais le souligner une fois encore. D'abord et avant tout, il s'agit de clarifier et de fédérer les différentes demandes, pour constituer une masse critique de besoins justifiant l'investissement.

L'effort industriel doit par ailleurs être organisé dans le cadre de partenariats public/privé, dont la constitution requiert un effort concerté de l'Union et de ses Etats membres.

Et la communauté de recherche doit s'impliquer de manière coordonnée, pour éviter des demandes partielles ou contradictoires qui compromettraient les chances de réussite du projet.

La Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour stimuler et organiser les développements sur ce triple plan.

Le double débat au prochain Conseil recherche, sur la Communication "L'Europe et l'espace" et sur les orientations pour les futures actions de recherche de l'Union, devraient mettre en évidence – en tous cas tel est mon vœu - la volonté d'aller de l'avant au plan politique, qui conditionne largement les progrès sur les autres plans.